



PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU 1ER OCTOBRE 2025

Le conseil de la municipalité de Montcalm siège en séance ordinaire, ce 1er octobre 2025 à 20 heures, à la Salle Yves-Thérien sise au 10, rue de l'Hôtel-de-Ville à Montcalm.

Sont présents(es) :

Steven Larose, Maire	Pierre Bertrand, Conseiller
Denis Courte, Conseiller	Huguette Drouin, Conseillère
Richard Pépin, Conseiller	Édith Crevier, Conseillère
Suzanne Dyotte, Conseillère	Michael Doyle, Directeur général et greffier-trésorier

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Steven Larose, constate le quorum et déclare la séance ordinaire ouverte à 20h00.

25-10-169 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1er octobre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

3. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte aux citoyens présents.

4. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

25-10-170 4.1. SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Le maire, Steven Larose, fait le suivi relativement aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

Il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

5. COMPTE-RENDU MENSUEL DU MAIRE ET DES CONSEILLERS (ÈRES)

Denis Courte, responsable de la voirie et des loisirs, indique que la dernière récolte de la serre communautaire aura lieu dans la semaine du 6 octobre. Tout devra être nettoyé par la suite. Il souligne avoir semé le 16 mai. La première récolte a été effectuée le 15 juillet suivi d'une récolte hebdomadaire tous les mardis suivants.

Pierre Bertrand, responsable du développement économique, mentionne qu'à la réunion des maires, ils ont annoncé un service d'ingénierie partagé avec la MRC d'Argenteuil. Ce qui signifie que, lors d'appels d'offres sur certains projets, la municipalité pourra travailler en collaboration avec ces ingénieurs à un tarif plus raisonnable que les firmes d'ingénieurs pour faire préparer les devis.

Steven Larose, maire, souhaite remercier Madame Huguette Drouin et Madame Suzanne Dyotte, pour leurs nombreuses années de service en tant que conseillères à la municipalité.

6. ADMINISTRATION

25-10-171 6.1. DÉPENSES AUTORISÉES PAR LE GREFFIER-TRÉSORIER

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin résolu à l'unanimité d'adopter le rapport des dépenses autorisées par le greffier-trésorier, au courant du mois de septembre 2025, en vertu du règlement N° 322-2017 tel qu'amendé, pour la somme de 2 826.50\$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

25-10-172 6.2. APPROBATION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER ET LA LISTE DES PAIEMENTS ÉMIS

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la liste des comptes à payer pour octobre 2025 et de la liste des paiements émis en septembre 2025;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte et résolu à l'unanimité que le Conseil autorise et ratifie, le cas échéant, les dépenses et les paiements des sommes identifiées à la liste des comptes à payer en octobre 2025 et à la liste des paiements émis en septembre 2025, telles que présentées dans le cadre de la présente séance au montant total de : 202 888.38\$;

- Comptes à payer en octobre 2025, total : 168 179.97 \$:
 - Accès D : 168 090.12\$
 - Chèque(s) N° 407: 89.85 \$;
- Paiements émis en septembre 2025 : 18 180.42 \$;
- Paies émises en septembre 2025 : 16 527.99 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

25-10-173 6.3. ADOPTION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DES DÉPENSES

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses pour le mois de septembre 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

6.4. DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS PORTANT SUR LES REVENUS ET LES DÉPENSES POUR LA PÉRIODE DU 1ER JANVIER AU 30 SEPTEMBRE 2025

Conformément à l'article 6.2 du règlement N° 233-2007 tel qu'amendé décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires, les deux états comparatifs portant sur les revenus et les dépenses de la municipalité, prévus à l'article 176.4 du Code municipal, pour la période du 1er janvier au 30 septembre 2025 sont déposés au conseil.

25-10-174 6.5. TRANSFERT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES

CONSIDÉRANT QUE des transferts de crédits budgétaires sont requis afin d'équilibrer les postes budgétaires;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu d'autoriser les transferts de crédits budgétaires suivants :

- la somme de 15 760 \$ provenant du poste budgétaire 02-220-00-959 - Quote-part service incendie au poste budgétaire suivant :
 - 02-220-00-499 - Service de premiers répondants, 15 760 \$;

- la somme de 7 870 \$ provenant du poste budgétaire 02-610-00-411 Services professionnels - urbanisme au poste budgétaire suivant:
 - 02-190-00-412 - Services juridiques, 7 870 \$;
- la somme de 3 950 \$ provenant du poste budgétaire 02-320-00-141 Rémunération régulière - voirie au poste budgétaire suivant :
 - 02-320-01-141 - Rémunération employé temporaire - voirie, 3 950 \$;
- la somme de 2 300 \$ provenant du poste budgétaire 02-702-90-999 Famili-Fête au poste budgétaire suivant :
 - 02-702-90-970 - Activités de loisirs et culture, 2 300 \$;
- la somme de 3 421 \$ provenant du poste budgétaire 02-610-00-141 Rémunération régulière - urbanisme au poste budgétaire suivant :
 - 02-610-00-142 - Rémunération employé temporaire - urbanisme, 3 421 \$;
- la somme de 800 \$ provenant du poste budgétaire 02-610-00-454 Autres services Formation au poste budgétaire suivant:
 - 02-130-00-414 - Frais informatiques, 600 \$;
 - 02-610-00-310 - Frais de déplacement - urbanisme, 200 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ère)

25-10-175 6.6. DÉMISSION DE MONSIEUR JEAN MYRE À TITRE D'ASSISTANT EN URBANISME ET EN VOIRIE - POSTE TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Myre quitte son poste d'assistant en urbanisme et en voirie;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jean Myre a remis sa démission par écrit le 23 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité d'accueillir la démission de Monsieur Jean Myre à titre d'assistant en urbanisme et en voirie et de lui souhaiter une bonne continuité pour ses projets futurs.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers (ères)

25-10-176 6.7. DÉMISSION DE MONSIEUR JÉRÉMIE MARTIN À TITRE DE RESPONSABLE EN URBANISME ET EN VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérémie Martin quitte son poste de responsable en urbanisme et en voirie;

CONSIDÉRANT QUE Monsieur Jérémie Martin a remis sa démission par écrit le 25 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE sa dernière journée de travail sera le 8 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'accueillir la démission de Monsieur Jérémie Martin à titre de responsable en urbanisme et en voirie et de lui souhaiter une bonne continuité pour ses projets futurs.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers (ères)

25-10-177 6.8. DÉLÉGATION DE POUVOIR D'INSPECTION EN URBANISME ET EN VOIRIE

CONSIDÉRANT QUE suite au départ de Monsieur Jérémie Martin au poste de responsable en urbanisme et en voirie;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'absence indéterminée de Monsieur Novam Marcotte Desjardins au poste d'assistant en urbanisme et en voirie;

CONSIDÉRANT Qu'aucun employé municipal ne possède la délégation d'inspection en urbanisme et en voirie sur le territoire;

CONSIDÉRANT QU'il faut déléguer ce pouvoir d'inspection à d'autres employés pour assurer le bon fonctionnement des activités municipales à l'urbanisme et à la voirie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de déléguer le pouvoir d'inspection en urbanisme et en voirie sur le territoire de la municipalité de Montcalm à :

- Monsieur Michael Doyle, directeur général;
- Madame Valérie Labelle, directrice générale adjointe par intérim;
- Madame Annick Tassé, adjointe administrative.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

25-10-178 6.9. ADOPTION DU BUDGET 2026 DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'OUEST (RIMRO)

CONSIDÉRANT QUE la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest (RIMRO) a adopté ses prévisions budgétaires pour les quotes-parts membres 2026, lesquelles totalisent 530 638 \$, dont la quote-part pour la Municipalité de Montcalm est de 76 287 \$;

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires adoptées par la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'Ouest (RIMRO) doivent être adoptées par les municipalités dont le territoire est soumis à sa juridiction;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu le sommaire des prévisions budgétaires 2026 de la RIMRO en date du 29 septembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Pierre Bertrand et résolu à l'unanimité que le budget sommaire pour l'exercice financier 2026 de la RIMRO soit adopté. Lequel prévoit le paiement d'une quote-part de 76 287 \$ pour la municipalité de Montcalm. Celle-ci étant déterminée en fonction du sommaire du rôle d'évaluation foncière de la municipalité en vigueur au 1er janvier 2026, comme indiqué à l'article 6 de l'entente.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

7. URBANISME ET ENVIRONNEMENT

25-10-179 7.1. CONTRAT DE SERVICE - BANQUE D'HEURES D'ASSISTANCE EN URBANISME

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Montcalm se doit de soutenir les activités d'urbanisme;

CONSIDÉRANT QUE la firme DKA-URB Inc. propose une offre de services visant à :

- Assurer la gestion (demandes et émission) des permis et l'accompagnement des citoyens;
- Soutenir et former le personnel municipal, notamment dans un contexte de recrutement;

- Assurer le support administratif au traitement des plaintes (règlements de zonage, nuisances, construction);

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, Michael Doyle, à signer le contrat de service avec DKA-URB Inc. pour obtenir une banque d'heures d'assistance en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

8. TRAVAUX PUBLICS

S/O

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

S/O

10. LOISIRS ET CULTURE

25-10-180 10.1. DEMANDE DE GRATUITÉ POUR L'UTILISATION DU CENTRE COMMUNAUTAIRE - COURS DE QIGONG PAR ÉLIZABETH LAURINAITIS - ABROGATION RÉSOLUTION N° 25-09-165

CONSIDÉRANT QUE les inscriptions pour les cours prévus tel que stipulés dans la résolution N° 25-09-165 n'étaient pas assez nombreuses;

CONSIDÉRANT QUE Madame Élizabeth Laurinaitis désire offrir des cours de Qigong au centre communautaire de Montcalm dans une autre plage horaire;

CONSIDÉRANT QUE le conseil souhaite rendre disponible le centre communautaire pour favoriser la tenue d'activités pour les citoyens de Montcalm et des municipalités avoisinantes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité :

- D'abroger la résolution No 25-09-165;
- D'autoriser Madame Élizabeth Laurinaitis à utiliser le centre communautaire sans frais, les lundis soir de 17h30 à 18h30 pour le Qigong, pour une période de 12 semaines, soit du 12 janvier 2026 au 30 mars 2026;
- QUE la municipalité se réserve le droit d'annuler l'activité lorsque la salle est requise.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

11. INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE

S/O

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2e période de questions est offerte aux citoyens présents.

14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Huguette Drouin, et résolu à l'unanimité de clore la séance ordinaire du 1er octobre 2025 à 20h14.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères)

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Steven Larose, maire



Michael Doyle, directeur général
et greffier-trésorier